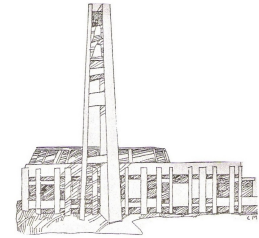




Région luthérienne de Paris

Paroisse luthérienne  
Saint-Marc de Massy



<p><b>Presbytère</b> 6, Allée du Japon 91300 Massy Tél : 01 69 20 31 06 Adresse électronique : <a href="mailto:epudf.saintmarc.massy@gmail.com">epudf.saintmarc.massy@gmail.com</a></p>	<p><b>Église Luthérienne Saint-Marc</b> A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/ rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra) <a href="http://www.saintmarcdemassy.org">www.saintmarcdemassy.org</a></p>
<p><b>Service divin</b> Les dimanches et jours de fêtes à 10h30</p>	<p><b>École du dimanche</b> Le dimanche pendant le service divin</p>
<p> </p>	<p>Chaîne : <i>les questions de la foi</i> YouTube : mots-clés : Saint-Marc Massy Questions de la foi</p>

## FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

FIP n° 1303 – 42<sup>ème</sup> année – du 18 mars au 7 avril 2019

### Lectures bibliques :

17 mars 2019 : 2<sup>e</sup> dimanche de Carême (Reminiscere) : Genèse 15, 5-18 ; Philippiens 3, 17-4.1 ;  
Luc 9, 28-36

24 mars 2019 : 3<sup>e</sup> dimanche de Carême (Oculi) Exode 3, 1-15 ; I Corinthiens 10, 1-12 ; Luc 13, 1-9

31 mars 2019 : 4<sup>e</sup> dimanche de Carême (Laetare) : Josué 5, 10-12 ; II Corinthiens 5, 17-21 ;

Luc 15, 1-3 et 11-32

7 avril 2019 : 5<sup>e</sup> dimanche de Carême (Judica) : Esaïe 43, 16-21 ; Philippiens 3, 8-14 ; Jean 8, 1-11

### Vie de notre paroisse

<b>21/03/19</b>	<b>Étude biblique</b> à 14h15 au temple de Palaiseau.
<b>Dimanche 24 mars</b>	<b>Assemblée générale de l'Église</b> à l'issue du culte.
<b>Samedi 30 mars</b>	<b>Groupe des jeunes</b> à 19h00 au temple de Palaiseau.
<b>Dimanche 31 mars</b>	<b>Culte avec la participation musicale des jeunes.</b>
	<b>Catéchisme</b> à l'issue du culte.
<b>Mercredi 3 avril</b>	<b>Culte de maison</b> à 14h.
	<b>Conseil presbytéral</b> à 20h30 à Saint-Marc.
<b>Dimanche 7 avril</b>	<b>Repas avec le CASP</b> à l'issue du culte.

### Culte du 24 mars

Le culte du 24 mars sera l'occasion célébrer de reconnaissance des ministères de prédicateur laïque de notre frère et ami Philippe Delavallée et de conseillère presbytérale de notre sœur et amie Jacqueline Denis.

### Culte du 31 mars

Les jeunes participeront à l'animation musicale du culte. La prédication sera adaptée pour eux.



### Culte du 7 avril

La pasteure Dominique Hernandez célébrera le culte à Massy. Notre pasteur sera au temple de Palaiseau.

## Dans nos familles

\* Nous assurons de notre sympathie et de notre espérance en la Résurrection Françoise Chavel qui a perdu sa maman le 18 février dernier, ainsi que sa famille.

\* Nous assurons de notre sympathie et de nos prières les personnes qui ne peuvent plus venir à l'église du fait de l'âge ou de la maladie. Qu'elles se sachent nommées dans nos cœurs et dans le cercle que nous formons au cours de la Sainte-Cène.

## Mot de la trésorière

Fin février, les offrandes nominatives s'élèvent à 5 550 € pour 8 000 € programmés. Merci aux donateurs et n'oubliez pas que les dons réguliers sont indispensables pour une bonne gestion des finances. Pour ceux qui le peuvent et qui n'ont pas augmenté leur offrande ces dernières années, merci de réfléchir à une augmentation, même modeste, de votre don. Les petites rivières font les grands fleuves.

N'oubliez pas non plus que vos dons nominatifs (chèques ou espèces dans une enveloppe avec votre nom) donnent droit à un reçu Cerfa pour déduction de 66% au moment des impôts, si vous êtes imposable. Voir Martine pour plus de précisions.

## Repas CASP (Centre d'Action Sociale Protestant)

Le 7 avril prochain, nous servirons un déjeuner à une trentaine d'invités du CASP, personnes fragilisées par la vie. Nous avons besoin de la mobilisation de toutes et tous, en particulier les ados et les jeunes adultes, pour ce dimanche exceptionnel et unique de l'année : besoin en nourriture, besoin surtout de bras pour réussir cet accueil. Des feuilles sont à votre disposition avec un large choix de la manière de répondre à l'appel du Christ d'aimer notre prochain. « *Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez* » (Matthieu, 25, 40).

## Association d'entraide AESMMA

Notre association d'entraide a tenu son AG le 10 février dernier. Le compte-rendu a été envoyé aux adhérents AESMMA qui ont un mail. Des exemplaires papiers pour tous, membres ou non, sont disponibles pour vous informer de nos actions sur la table de presse ou sur demande par mail à [martine.aggerbeck@gmail.com](mailto:martine.aggerbeck@gmail.com).

## Association de l'Entraide Luthérienne et offrande de Carême

L'entraide luthérienne dont certains paroissiens sont membres est une association loi 1901 qui gère un patrimoine pour diverses actions : aide à des actions ponctuelles en France ou à l'étranger. Elle collecte en particulier l'offrande de Carême qui servira à 2 actions encore, cette année, l'une au Vénézuéla pour aider la jeune Église luthérienne de ce pays et l'autre pour l'action auprès des femmes sans domicile portée par les paroisses de Palaiseau et de Saint-Marc et par l'Église Baptiste (voir flyer). Votre don spécifique par chèque au nom de l'entraide luthérienne donne lieu à un Cerfa pour les impôts. Vous pouvez aussi soutenir cette association en devenant membre pour la modique somme de 10 €. Vous rapprocher de Martine pour plus de détails. L'AG aura lieu le 11 avril à 18h à Paris.

## Extrait de l'agenda du pasteur

- Mercredi 20 mars : réunion de préparation de la fête de la musique.
- Mercredi 27 mars : animation du groupe régional de méditation chrétienne à Saint-Jean.
- Jeudi 28 mars : participation par Skype à la commission « Appli-culte ».
- Dimanche 7 avril : invitation à l'inauguration officielle de la grande mosquée de Massy.

## À noter déjà...

- Dimanche 21 mars : culte de l'aube de Pâques seulement si au moins 10 participants. Une feuille sera proposée pour indiquer votre souhait de ce culte.
- Vendredi 26 avril en soirée : culte œcuménique de la Résurrection.

## À méditer

*Méditons pendant ce carême les paroles de Grégoire de Nysse, théologien cappadocien (actuelle Turquie), qui nous appelle à manifester notre infinie dignité par la vie spirituelle.*

*« Lorsque tu te tournes vers Dieu, tu deviens ce qu'il est lui-même. »*

Grégoire de Nysse

**Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.**

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants. Si vous êtes imposable, 66% de vos dons nominatifs sont déductibles des impôts.

**Le trésorier recommande les virements mensuels** : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet. Demandez un RIB à la trésorière (Martine Aggerbeck).

***Le produit des collectes en espèces déposées directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony AESMMA.***